

Commission de la Société Civile pour le DSRP

Sicap Ryland, Cité Bakary II, Villa Aline Sitoé Diatta, BP : 5967, Dakar-Fann
Tél : 827 22 54, sociv@yahoo.fr

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS SUR LE RAPPORT DE SYNTHÈSE RELATIF A LA MISE EN ŒUVRE DU DSRP2 - 2007

I/ AMENDEMENTS AUX RAPPORTS PROPOSES PAR LA CSC/DSRP

Introduction

Page 5 :

1^{er} paragraphe : performances macroéconomiques enregistrées à étayer par un indicateur

Au niveau du paragraphe Méthodologie et Organisation de la revue, nous constatons que

- La société civile n'a pas été citée parmi les acteurs du champ sectoriel
- la CSC/DSRP n'a pas été citée parmi les acteurs impliqués dans le processus de préparation du rapport de synthèse, notamment en tant que membre des groupes de travail dits sectoriels

Programmation de l'année 2007

Axe 1 : création de richesse

A corriger/ clarifier

- Page 10 : Dans les prévisions 2007 il y a des totaux erronés, par exemple dans la colonne Etat au lieu de 103, 425 le chiffre exact est de 113,823, et dans la colonne bailleur il faut inscrire 154,161 au lieu de 149,24

Axe II : accès aux services sociaux de base

A corriger

- Page 11 : pourcentage de 562,8% semble être erroné

Axe IV : bonne gouvernance et développement décentralisé et participative

A corriger

« Amélioration de la qualité du service public et de gouvernance économique »
à remplacer par « amélioration de l'efficacité et de l'efficience » (page 12)

A approfondir

Préciser à la page 12 que la programmation du BCI 2007 au titre de cet axe stratégique est globalement inférieure de 60% aux prévisions du DSRPII

Exécution des programmes et projets articulés au PAP

Axe I : Création des richesses

A corriger

Page 13 paragraphe 2 mettre à la place de « mais si » « même si » à la ligne 6

Axe III : protection sociale – Prévention et gestion des risques et catastrophes

A vérifier

A vérifier les montants alloués aux personnes âgées ou aînées dans la programmation page 14 tableau 7(cf. : plan SESAM)

Bilan des réformes et politiques

Incohérence entre les données du rapport du groupe 2 et celles du rapport de synthèse concernant le financement extérieur de l'éducation (cf. page 24). A vérifier.

Chapitre 6 :

Analyse de la mise en œuvre et du suivi évaluation

Page 48

1-VI

VI.1 :

Faire l'analyse de la position et du comportement de la CSPLP en tant qu'organe de pilotage qui doit assurer l'information, la coordination et l'appui aux différentes parties prenantes

le 2^{ème} paragraphe est à supprimer

Chapitre 7 : Conclusion et recommandations

Page 52, 9^{ème} paragraphe spécifier les acteurs et donc citer la Société Civile, le secteur Privé, les Points focaux des ministères sectoriels et les Collectivités Locales

page 53, 1er paragraphe:

A la place de « promouvoir » mettre « permettre aux OCB de devenir opérateurs...

page 53, 2^{ème} paragraphe : ajouter la Société Civile outre le secteur privé

page 53, 3^{ème} paragraphe: ajouter « et les OCB » après CL

page 53, 5^{ème} paragraphe :

Reformuler ainsi : « Rationnaliser, renforcer et dynamiser les organes de pilotage, suivi et coordination du DSRP au niveau national et régional pour améliorer la participation »

VII.3 page 54:

4^{ème} recommandation : enlever « articulation » et mettre « mise en cohérence » entre les données des CDSMT et les activités du dsrp.

Dans le cadre des travaux de la Revue Annuelle conjointe du DSRP2 dont les Termes de Référence (DTR) ont été adoptés à l'occasion de l'atelier de lancement tenu le 15 Février 2008 à Dakar, la Commission Société Civile pour le DSRP a procédé, après avoir participé aux travaux des Groupes Thématiques, à l'analyse et à l'appréciation du rapport de synthèse (Draft 1) et a formulé les observations et recommandations ci-dessous :

II/ OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS

2.1 Introduction – Contexte Spécifique et Méthodologie

La Commission Société Civile constate que la situation économique en général en 2007 et début 2008 suscite beaucoup de soucis et d'inquiétude.

Même si des tentatives d'atténuation de leurs effets sur les populations sont notées, il est avéré aujourd'hui que les modalités de la répercussion de la hausse des prix du baril de pétrole, les contre-performances du sous-secteur agricole (chute de la production arachidière et des céréales locales), la hausse des prix des denrées de premières nécessités (riz, huile, lait, farine) ne contribuent pas à réduire la pauvreté.

En matière de finances publiques, il y a lieu de s'interroger sur les secteurs ou produits qui contribuent le plus à l'enregistrement de la progression des recettes budgétaires et si cette progression des recettes contribue à la lutte contre la pauvreté.

Dans ce contexte, la Commission Société civile, se félicite, qu'à travers la mise en place de Groupes de travail chargés de suivre et de rendre compte de la mise en œuvre des actions et mesures prioritaires, le dispositif participatif de pilotage et le suivi de la stratégie soit le fondement de la mise en œuvre de cette stratégie et qu'on lui accorde dans ce cadre toute la responsabilité qui s'attache à sa participation, même si elle n'a pas encore les moyens matériels et financiers pour être efficace et efficiente aussi bien au niveau national que régional.

2.2. SUR L'AXE CREATION DE RICHESSES

Globalement, s'agissant de l'**Axe 1 : Création de Richesses**, la Commission Société Civile constate que les résultats enregistrés, du fait de la faiblesse des dotations des principaux secteurs (Agriculture, Elevage, Promotion du secteur non agricole, relance de la Pêche, Infrastructures de soutien), ces résultats n'ont pas encore un impact décisif sur la lutte contre la pauvreté.

S'agissant de la Stratégie de Croissance Accélérée, la Commission Société Civile, pour surmonter les difficultés d'ordre institutionnel et opérationnel notamment, pense qu'il y a lieu de promouvoir un programme de vulgarisation jusqu'à la base, afin que la SCA soit comprise et appropriée par les Acteurs de la Société Civile et ses différentes composantes dans son aspect d'accélération de l'atteinte des objectifs du DSRP.

S'agissant de l'Agriculture, la Commission société Civile pense qu'en plus des 11 mesures prioritaires retenues, il est important d'accorder la priorité aux pistes de production et d'aboutir à terme à la création de véritable marché national d'échanges de produits intra et inter-régional. L'électrification rurale est également à encourager et à appuyer.

Micro Finance - pme/pmi

En plus de l'appui aux SFD par le micro crédit pour un meilleur accès aux financements des couches vulnérables notamment les femmes et les micro entreprises, faciliter l'accès des crédits substantiels (ex : fonds de garantie dans les banques) pour leur permettre de contourner les contraintes liées à la PME/PMI et de s'insérer dans le tissu industriel.

2Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (SNEEG)

La SNEEG étant une réalité transversale, sa place doit se trouver au même niveau que les autres stratégies multisectorielles (SCA – SNP) pour une intégration de l'approche genre dans les différentes politiques, programmes, budgets et projets multisectoriels. D'où la nécessité de placer institutionnellement la SNEEG à un niveau hiérarchique élevé (Présidence ou Primature) et le suivi reviendrait au Ministère de la Famille avec des indicateurs désagregés selon le genre.

2.3 Axe 2 : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

La mobilisation du financement est encore relativement faible (53,04) d'exécution des projets et programmes).

Mais au delà des moyens financiers, pour ce qui est de l'Education et de la Santé, se pose l'aspect qualitatif qui doit être appréhendé à travers la configuration des infrastructures (blocs sanitaires, eau, électricité, clôture des écoles), le contenu des manuels scolaires et surtout la formation et l'encadrement des enseignants et des personnels de santé.

L'Assainissement et l'accès à l'Eau Potable devraient figurer parmi les super priorités, en particulier dans les zones périphériques ou périurbaines de toutes les régions du Sénégal.

2.4 Axe 3 : PROTECTION SOCIALE – PREVENTION, GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES

Les domaines couverts par cet axe 3 et qui concernent les personnes vulnérables connaissent les niveaux de financement les plus faibles :

- 5, 40 Milliards de programmation globale
- 5,34 Milliards de réalisation ou exécution des programmes et projets.

Ces résultats appellent des réactions positives concrètes pour 2008 et surtout pour la programmation 2009.

S'agissant des personnes du 3^{ème} Age, en attendant la finalisation des études en cours, notamment la réforme du dispositif formel de sécurité sociale, il importe d'ores et déjà de prendre des mesures transitoires tendant à instaurer un minimum **vieillesse**.

La prise en compte des groupes vulnérables (femmes, enfants et handicapés) doit être considéré comme un droit ; vu les textes internationaux ratifiés par le Sénégal (CEDAW et la Convention des Droits de l'Enfant).

Harmoniser tous ces textes avec nos lois internes pour une application efficace et efficiente.

Doter suffisamment les actions prioritaires prévues dans le PAP pour réduire la pauvreté.

De même que pour les groupes vulnérables (enfants) – Convention des droits de l'enfant.

2.5 AXE 4 : BONNE GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DECENTRALISE ET PARTICIPATIF

La Commission Société Civile constate également que cet axe n'a pas encore bénéficié d'un appui financier déterminant notamment en ce qui concerne l'amélioration de la qualité du service public et la gouvernance économique, la gouvernance judiciaire et le développement des pôles secondaires.

S'agissant de la mise en œuvre et du suivi évaluation, il se pose pour la Société Civile un problème de gestion et de coordination, des problèmes de disponibilité de l'information dans les délais et dans les formes opérationnelles et les moyens indispensables pour assurer un suivi évaluation efficace et efficient.

3 SUR LES INDICATEURS

Sur ce thème, la Commission Société Civile renouvelle son souci de disposer des indicateurs permettant le suivi et la situation des actions mises en œuvre au niveau régional, local et sectoriel, suffisamment documentés à ce jour ainsi que les indicateurs sur la gouvernance politique. Les données doivent être désagrégées de manière à pourvoir un suivi réel des activités réelles sur le terrain.

4 MISE EN ŒUVRE ET SUIVI EVALUATION (page 48)

Dans la présentation du dispositif, la Cellule de suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté doit être identifiée et ses missions essentielles rappelées même si le chapitre VII (page 52) pour l'essentiel lui est consacré compte tenu de sa position incontournable en tant qu'organe de pilotage de la mise en œuvre de la SRP.

CONCLUSION

Les principales recommandations de la Commission Société Civile sont :

- 1) Renforcer les moyens en ressources humaines et matérielles de la CSPLP afin de lui permettre de jouer son rôle de coordonnateur, animateur de la mise en œuvre des programmes et projets retenus dans le DSRP. Nous attachons de l'importance à ce qu'il lui soit donné les moyens d'assurer une bonne cohérence des activités des différents secteurs impliqués dans la SRP. A cet effet, la CSPLP devrait attacher un grand intérêt à la collecte des informations et leur diffusion à tous les acteurs. ;
- 2) Veiller à une implication et un réel fonctionnement des organes régionaux de pilotage pour une mise en œuvre et suivi adéquat,
- 3) Renforcer les moyens et impliquer davantage les points focaux ministériels dans la mise en œuvre,
- 4) Veiller à doter la Commission Société Civile de moyens pour lui permettre d'assurer son rôle de sentinelle et de contrôle citoyen.

Des documents annexés à ce présent rapport donnent les indications de la Commission Société Civile sur l'axe 3 du DSRP, notamment sur le plan SESAME et les financements en direction des couches vulnérables.

LA COMMISSION SOCIETE CIVILE

Le 20 JUIN 2008

ANALYSE DE LA PROGRAMMATION

1 – PROGRAMMATION DE L'ANNEE 2007

Le seul document de référence dont nous disposons est le DSRP2 pages 92 à 101 qui indique pour la réalisation des plans d'actions prioritaires et pour chacun des 5 ans : le montant fixé par le DSRP.
La participation du PTIP, de l'Etat, des Partenaires Techniques Financiers et le GAP

	PREVISION 2007/DSRP	REALISATIONS	GAP	OBSERVATIONS
I – Création de richesses	387,647	258,590	129,057	
II – Accélération de la Promotion des Services Sociaux de Base	246,107	157,499	88,608	
III – Protection Sociale, Prévention des Risque et Catastrophes	31,837	7,954	23,883	
IV – Bonne Gouvernance	65,514	29,497	36,017	
TOTAUX GENERAUX	731,105	453,540	277,565	

Alors que le rapport définitif présente la programmation en comparant les prévisions 2007 DSRP2 et la programmation 2007 BCI (dont nous ne disposons pas)

INTITULE SECTEUR / DOMAINE	PREVISIONS 2007/DSRP ETAT + BAILLEURS	PROGRAMMATION 2007 DSRP ETAT + BAILLEURS	
Création de Richesse	251,665	234,445	56,16 %
Accès aux Services Sociaux de base	155,899	165,530	39,66 %
Protection Sociale, Prévention des Risques et Catastrophes	6,044	5,411	1,30 %
Bonne Gouvernance, Développement décentralisé et participatif	26,847,	12,015	2,88 %
TOTAUX	440,455	417,401	

ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

INITULE DU SECTEUR / DOMAINES	FINANCEMENT REALISE ETAT – BAILLEURS	POURCENTAGE
Education - formation	32,930	28,20 %
Santé et Nutrition	18,577	15,90 %
Accès à l'Eau potable	23,608	20,20 %
Accès à l'Assainissement	6,252	5,40 %
Gestion des Ressources Naturelles et de l'Environnement	12,420	10,70 %
Cadre de Vie et Habitat	22,875	19,60 %
TOTAUX	116,662	100 %

Domaine : Education – Formation : 32,930 Millions (28,20 %)

Remarque : le consultant de l'Axe II indique que le financement extérieur de l'éducation en 2007 : 58,023 Millions

Domaine Nutrition : 18,577 Millions (15,90 %)

Remarque : le consultant relate l'existence des financements 2007

Montant DSRP : 50,300 Millions et montant alloué par l'Etat et les PTF : 56,423 Millions

Domaine : Accès à l'Eau Potable : 23,608 millions

Domaine : accès à l'Assainissement : 6,252 Millions

Remarque : le consultant renseigne que :

- Assainissement urbain : montant du financement : 44,368 Millions – Décaissement : 26, 880 Millions
- Assainissement rural : montant du financement : 8,630 Millions - Décaissement : 1,230 millions
- Hydraulique rurale : montant du financement : 70,513 Millions – Décaissement : 19,920
- Hydraulique urbaine : montant du financement : 26,313 Millions - Décaissement : 11,537

Domaine de gestion des Ressources : 12,420 Millions

Remarque : le consultant fait état d'un montant programme DSRP : 16,056 Millions et d'un montant réellement financé de 14,858 Millions.

Domaine : Cadre de Vie : 22,875 Millions

Remarque : le consultant indique : fonds inscrit dans le DSRP = 40,640 Millions dont 70,6 % de l'Etat

CREATION DE RICHESSE

INITULE DU SECTEUR / DOMAINES	FINANCEMENT REALISE ETAT – BAILLEURS	POURCENTAGE
Agriculture	369,983	25,00 %
Elevage	4,925	3,33 %
Promotion du secteur non agricole	0,848	1,00 %
Relance de la Pêche	3,389	2,30 %
Promotion de l'Artisanat	0,313	0,21 %
Densification du tissu industriel et développement PME/PMI	4,824	3,30 %
Mines	2,003	1,40 %
Protection de l'Emploi	0,013	0,01 %
Sénégalais de l'Extérieur	0,011	0,01 %
Commerce	0,025	0,02 %
Tourisme	0,031	0,02 %
TIC (Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication	0,075	0,10 %
Développement des Sports	1,705	1,20 %
Culture	0,288	0,20 %
Transport et Mobilité	74,423	50,40 %
Energie	17,682	12,00 %
Microfinance	0,253	0,20 %
TOTAUX	147.791	100 %

Agriculture : 25 %

Domaine Elevage : 3,3 % justifie la faiblesse des performances

Domaine Pêche : 2,3 %

Part totale secteur agricole : 30,6 % : Ce taux de financement concerne 61,1 % de la population sénégalaise

Approfondir : Evaluation de l'impact de ce taux de financement en terme de résultat.

Secteur Transport et Mobilité : 50,40 %

Secteur énergétique : 12,00 % soit ensemble : 62,40 %

Les 12 domaines : Artisanat – PME-PMI – Mines – Commerce – Tourisme – Culture – Sports et Loisirs – Microfinance sont crédités de 7,5 % du financement

PROTECTION SOCIALE, PREVENTION DES RISQUES ET CATASTROPHES

INITULE DU SECTEUR / DOMAINES	FINANCEMENT REALISE ETAT – BAILLEURS	POURCENTAGE
Personnes âgées	1,400	3,41 %
Jeunes	1,044	20,88 %
Personnes déplacées – Réfugiées	3,580	53,40
Population	4,42	6,59
TOTAUX	67,06	100 %

Domaine : Personnes Agées : 0,063 Milliards

Objectif 118 et PAP u32 : Prise en charge des frais médicaux par les services concernés aux aînés non affiliés à l'IPRES et au FNR.

Plan SESAME 2007 financé à hauteur de 1,4 Milliards. Par ailleurs, l'Etat restait devoir aux prestataires de soins de santé : 0,579 Milliards.

Intégration dans le tableau 3 – page 12 les domaines : Renforcement des systèmes formels de sécurité sociale (Montant DSRP : 1,900 Milliards)

Extension d la politique sociale (Montant DSRP : 13,850 Milliards) cf : Document DSRP initial – page 99.